

Huile pour plan de travail

Domaine d'application :

Pour l'imprégnation des plans de travail de cuisine, des surfaces de meubles et des jouets en bois pour enfants.

Propriétés techniques :

Très bonne résistance aux taches de café, vin rouge, jus de fruits, etc. Conforme à la norme DIN EN 71 partie 3 (surfaces de jouets pour enfants). Le produit est conforme au règlement (CE n° 1935/2004) lorsqu'il est utilisé conformément aux instructions. Elle pénètre bien dans le bois, est diffusif, antistatique, revitalise et approfondit la structure et la teinte naturelles des bois traités.

Teinte de la peinture :

Incolore.

Composants :

Huile de lin, huile végétale modifiée, ester de résine naturelle, iso paraffine, alumine, micro-cire, acide silicique, siccatifs. Teneur en COV 370 g/l. Valeur limite UE max. 700 g/l (catégorie « f » à partir de 2010).

Support et préparation :

Le support doit être sec (humidité du bois inférieure à 14%), solide, absorbant, propre, exempt de résine et de poussière. Bon ponçage final au grain 240.

Mise en œuvre :

Application au pinceau, au chiffon, au rouleau ou à l'éponge à une température ambiante et de surface supérieure à 15°C. Après un temps de pénétration d'environ 10 à 20 minutes, frotter ou enlever l'huile qui dépasse et polir la surface à sec avec un chiffon ou un pad.

A. Support non traité et absorbant :

1. après un temps de pénétration d'environ 10 à 20 minutes, chasser ou enlever l'huile qui dépasse vers les endroits encore absorbants et polir la surface à sec avec un chiffon ou un pad.

2. le lendemain, appliquer à nouveau une fine couche et traiter comme décrit ci-dessus. Appliquer éventuellement une troisième couche en fonction de la capacité d'absorption du support. Important : il ne doit pas rester de couche d'huile sur la surface !

B. Peinture de rénovation :

Pour l'entretien et le rafraîchissement, huiler à nouveau la surface comme décrit ci-dessus. Poncer les surfaces grises déjà attaquées avec du papier abrasif fin (grain 240) ou un pad dans le sens des fibres et huiler à nouveau. Huiler à nouveau les surfaces fortement sollicitées tous les mois.

Faire un essai préalable ! Important : lors de l'application et du séchage des produits, veiller à une circulation optimale de l'air frais !

Temps de séchage :

Sec et recouvrable après 18 - 24 heures (18 - 22°C / 50 - 55% d'humidité relative). Le séchage complet dure environ 7 - 10 jours. Veiller à une aération optimale pendant le séchage !

Conditionnement et consommation :

20 - 50 ml/m² selon le pouvoir absorbant du support.

Stockage et durée de conservation :

Conserver au frais et au sec. En emballage non ouvert, se conserve au moins 2 ans. Bien refermer les récipients entamés. Transférer les restes dans des récipients plus petits.

Élimination des déchets:

Selon les prescriptions locales et officielles. Les résidus séchés du produit peuvent être jetés avec les ordures ménagères. Code de déchet EAK 08 01 11.

Diluants et produits de nettoyage :

L'huile pour plan de travail est prête à l'emploi. Nettoyage des outils de travail immédiatement après l'utilisation avec un diluant usuel.

GISCODE:

BSW10

Indications de danger :

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Conseils de sécurité :

Tenir hors de portée des enfants. NE PAS faire vomir.
EN CAS D'INGESTION : appeler un CENTRE ANTIPOISON / un médecin en cas de malaise. Éviter le rejet dans l'environnement. Recyclez le contenu / récipient correctement. Afin d'éviter tout risque d'inflammation spontanée, dû à la teneur en huile végétale du produit, conserver les chiffons, éponges, pads de polissage, poussières abrasives etc encore imbibés du produit à l'abri de l'air dans un récipient métallique hermétiquement fermé ou dans de l'eau et procéder à leur élimination (risqué d'auto-inflammation). Le produit proprement dit n'est pas auto inflammable. En cas d'application au pistolet, porter une protection respiratoire agréée.

Pour obtenir des résultats optimaux, veuillez consulter les fiches techniques de tous les produits utilisés. Les indications sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et de notre expérience. Elles ne constituent toutefois pas une garantie quant aux propriétés des produits et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel. Avec la parution de cette fiche technique, toutes les indications précédentes perdent leur validité.

Les indications et recommandations de la fiche technique sont contraignantes. En cas de dérogation à ces prescriptions, il est impératif de consulter au préalable le service d'assistance technique de la société allnatura. Les règles générales de la technique du bâtiment doivent être respectées.